



Attestation

Atteste que l'organisme :

BOULENGER ET CIE

15 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC 93430 VILLETTANEUSE

a été évaluée et jugée conforme aux dispositions requises de la Prévention des pertes de Granulés Plastiques Industriels (GPI) selon le décret n° 2021-461 :

PERTES DE GRANULES PLASTIQUES

Un rapport a été établi reprenant la synthèse et les résultats de cette évaluation

Délivré le : 10/02/2026

Vincent CAPOËN Directeur Opérationnel

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vincent CAPOËN'.